Sécurité Routière en Corrèze
La lettre mensuelle
juillet août 2015 – n°75

Mission Sécurité Routière de la Corrèze : L'accidentologie

Le bilan de l'accidentologie du mois

	Accidents corporels	Tués	Blessés	*dont Blessés hospitalisés*
Été 2015	**35**	**6**	**41**	***23***
Été 2014	44	6	55	*32*
Évolution	**-9**	**0**	**-14**	**-9**

L'évolution depuis le début de l'année

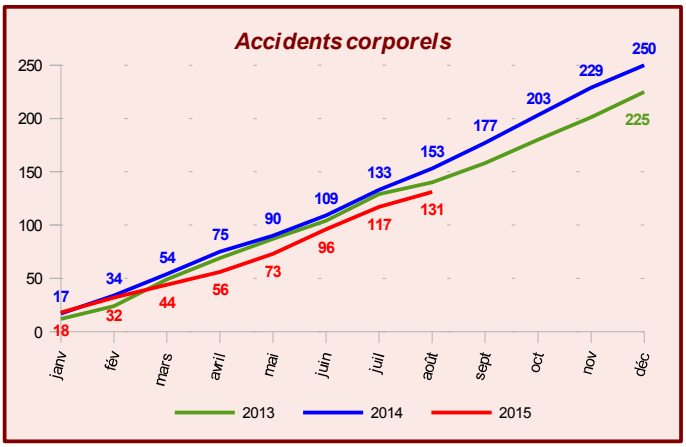

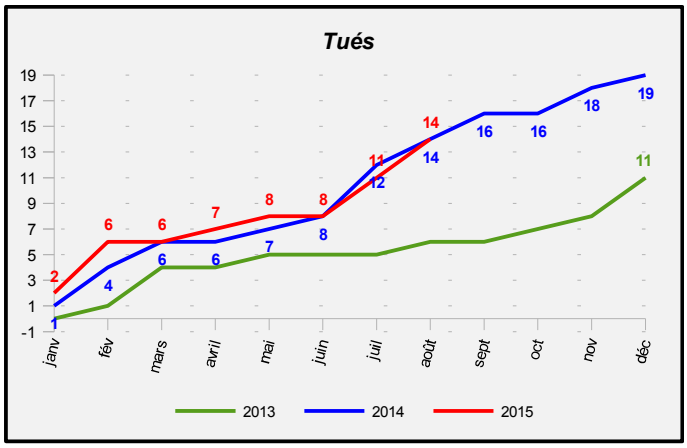

En Corrèze les mois de juillet et août 2015 ont enregistré 35 accidents corporels qui ont fait 6 tués et 41 blessés dont 23 hospitalisés.

Le bilan provisoire de l'année 2015 fait état de :

- 131 accidents corporels (-14 % / 2014)
- 14 tués (= 2014)
- 170 blessés (-15 % / 2014)

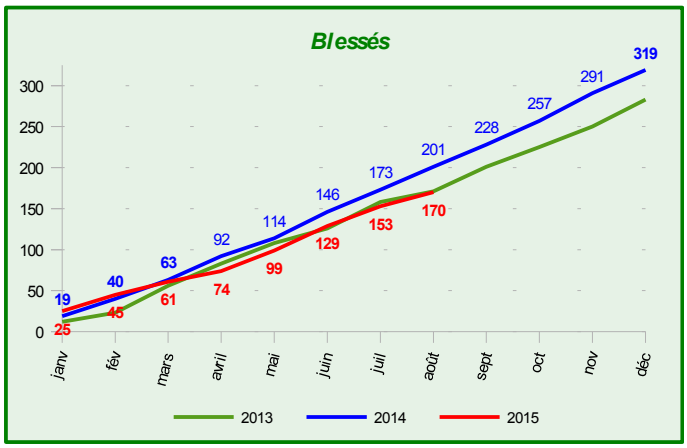

Evolution de l'accidentalité durant les 10 derniers étés

L'évolution du nombre d'accidents, de tués et de blessés hospitalisés est globalement à la baisse depuis 10 ans. Cependant, sur les 5 derniers étés, le nombre de tués et de blessés est en hausse.

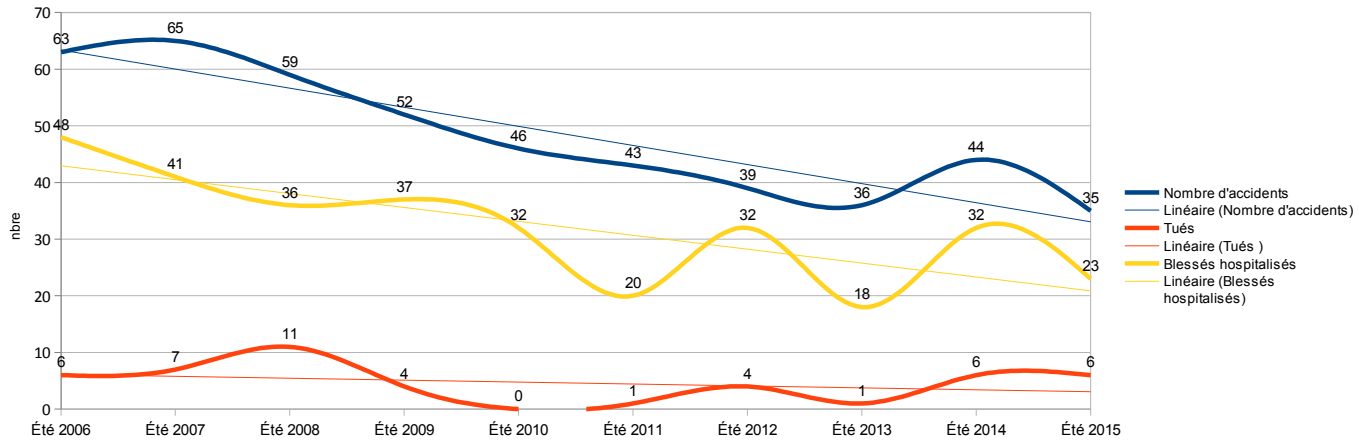

Sécurité Routière en Corrèze
La lettre mensuelle
juillet août 2015 – n°75

Les conseils du mois

Un système de retenue obligatoire pour les enfants de 0 à 10 ans :
Au moins ¼ **des enfants tués** de moins de 10 ans tués sur la route en tant que passager **n'étaient pas attachés**.
Un enfant de moins de 10 ans doit obligatoirement voyager dans un siège adapté à **son âge, à son poids et à sa morphologie**.

CINQ GROUPES DE DISPOSITIFS DE RETENUE

La norme européenne distingue cinq groupes correspondant au poids de l'enfant. Un siège peut être homologué pour plusieurs groupes.

Groupe 0 : de la naissance à 10 kg

Installé dans un siège placé dos à la route, à l'avant ou à l'arrière de la voiture, l'enfant bénéficie d'une protection maximale en cas de choc frontal.
Les nourrissons peuvent être installés dans un lit nacelle, disposé parallèlement au dossier de la banquette arrière et fixé par des sangles aux points d'ancrage des ceintures de sécurité.

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg

Version surdimensionnée du précédent, ce siège permet de transporter l'enfant dos à la route, dans une position semi-allongée. Il doit être installé dans les mêmes conditions que le siège du groupe 0.

Groupe 1 : de 9 à 18 kg

L'enfant se tient bien assis et peut résister aux forces qui le propulsent vers l'avant lors d'un freinage. Il peut être installé dans un siège doté d'un harnais (siège-baquet) ou dans un siège avec tablette de protection (siège à réceptacle) susceptible de se fixer aux deux points d'ancrage de la ceinture médiane.

À 50 KM/H, EN CAS DE COLLISION, L'ENFANT NON ATTACHÉ ENCOURT LES MÊMES RISQUES QUE S'IL TOMBAIT DU QUATRIÈME ÉTAGE.

Groupe 2 (15 à 25 kg) et groupe 3 (22 à 36 kg)

La taille et la corpulence de l'enfant imposent de l'installer dans un siège ou sur un coussin rehausseur. Il y restera jusqu'à ses 10 ans.

HOMOLOGATION OBLIGATOIRE

Les lits nacelles, sièges et rehausseurs doivent obligatoirement posséder un visa d'homologation certifiant qu'ils répondent aux normes européennes.

Une étiquette atteste que le fabricant a bien obtenu cette homologation. Cette étiquette comporte plusieurs indications :

- la mention « UNIVERSEL » indique que le produit convient à tous les véhicules ;
- figure ensuite la gamme de poids des enfants à laquelle est destiné le dispositif (exemple : 9 à 26 kg) ;
- la lettre E, entourée d'un cercle, signifie que le matériel est conforme à la norme européenne. Le nombre qui suit ce marquage correspond au pays qui a délivré l'homologation (2 pour la France).

ATTENTION : SI LE SIÈGE EST INSTALLÉ À L'AVANT DU VÉHICULE, IL EST IMPÉRATIF DE DÉSACTIVER LE SYSTÈME DE PROTECTION PAR COUSSIN GONFLABLE (AIRBAG).

L'info du mois

L'édition 2015 des Rencontres de la Sécurité se tiendra **du mercredi 7 au samedi 10 octobre 2015**. À cette occasion, un crash-test pédagogique se déroulera **le mercredi 7 octobre de 9h00 à 10h00 sur place Martial Brigouleix, au pied de la cité administrative à Tulle.** L'ensemble des élèves des classes de 3ème et de seconde des collèges, lycées et CFA sont invités à assister a cette démonstration.

Les actions du mois

- **Le 1 juillet : finale départementale de la piste d'Éducation Routière, à la salle de l'Auzelou à Tulle.**

Tout au long de l'année scolaire et dans toutes les écoles primaires de la Corrèze, animée par des agents de police municipale, des gendarmes et des bénévoles de l'association Prévention Routière, cette action consistait à mettre en place une piste d'éducation routière, sur laquelle les élèves de CM2 ont circulé à vélo.
Les 48 meilleurs élèves, sélectionnés tout au long de l'année, ont ainsi participé à la finale du 1 juillet.
Les différentes épreuves avaient pour ***objectif d'évaluer leurs connaissances du code de la route et leur maîtrise de la bicyclette sur une piste encombrée d'obstacles.***

Cette finale a permis ainsi de récompenser les meilleurs élèves corréziens en présence notamment du président de la Prévention Routière, de la directrice de cabinet du Préfet et du président du Service Départemental d'incendie et de secours.

- **Pour la huitième année consécutive deux opérations de sensibilisation à la sécurité routière ont été organisées à l'occasion des grands départs en vacances** sur l'aire Portes de Corrèze de l'autoroute A20 et sur l'aire de Corrèze de l'autoroute A89.

Tous les ateliers de la coordination sécurité routière ont été animés par les intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR).

3 et 4 juillet : Action sur l'A20 mise en place par la Mission Sécurité Routière

Cette opération proposait aux usagers de la route, différents ateliers regroupés autour d'un « village sécurité routière » : ceinture de sécurité avec un test-au-choc de l'Association Fondation de la route, voiture tonneau animée par la Mission Sécurité Routière, alcool (et notamment la valise « gare aux sur-doses »), simulateurs de conduite 2-roues et 4-roues (Intervenants Départementaux de Sécurité Routière), initiation aux gestes de premiers secours (Pompiers), information sur la vitesse et les distances de sécurité (Gendarmerie) et sensibilisation aux métiers de la route par les gestionnaires de voirie (Direction Interdépartementale des Routes Centre Ouest.

24 et 25 juillet : Action sur l'A89 organisée par les Autoroutes du Sud de la France/VINCI

Les automobilistes ont été sensibilisés à la sécurité routière sur autoroute, de les inciter à faire une pause toutes les deux heures et à adopter une conduite respectant les règles du code de la route.
ASF/VINCI (Autoroutes du Sud de la France) animait le stand du gestionnaire de voirie. Les autres ateliers proposés ce week-end là, étaient similaires à ceux présents sur l'autoroute A20.

Les ateliers proposés auront permis durant ces quatre journées de sensibiliser environ 2000 personnes particulièrement réceptives.

- **Prévention des risques routiers chez Thalès**

Le jeudi 9 juillet, s'est déroulé dans les locaux de Thalès à Brive une action de sensibilisation aux risques routiers à destination des salariés habitants au moins à 15 kilomètres de leur lieu de travail. Cette journée faisait suite à l'action de sensibilisation 2 roues motorisés réalisée le 6 novembre 2014 pour les salariés utilisateurs de ce type de véhicule. La journée débute par la projection de plusieurs courts métrages suivis d'un diaporama interactif relatant les grandes causes de l'accidentologie que sont la vitesse, les 2-roues motorisés, les jeunes, l'alcool et les produits psycho-actifs, la fatigue et les distracteurs de conduite.
Les autres animations comme la voiture tonneau ont permis de confirmer l'utilité du port de la ceinture en cas de retournement du véhicule, de constater également la dangerosité des objets non arrimés qui se trouvent dans l'habitacle. Le simulateur de conduite 4 roues était l'occasion de faire le point avec les mauvaises habitudes acquises au fil des années de conduite. Enfin, la Coordination Sécurité Routière a conclu cette action par une révision des panneaux routiers et des règles fondamentales qui régissent les priorités aux intersections.

- **Journée sécurité routière au camping du Coiroux**

Le 16 juillet, Le camping du Coiroux a organisé pour ses estivants une journée de prévention sur le thème de la sécurité routière. Des activités adaptées à tous les âges ont été proposées.

Le matin, la piste cyclable d'éducation routière offrait aux enfants de 6 à 11 ans un parcours regroupant des situations d'équilibre ou faisant appel au respect de quelques règles élémentaires du code de la route et de citoyenneté. En fin de matinée un diplôme de bonne maîtrise du vélo a été remis aux 23 enfants ayant participé à cette action. Les ados parallèlement ont profité des outils pédagogiques de la Coordination Sécurité Routière. Pour certains, ce fut la découverte de la conduite au travers des simulateurs 2 ou 4 roues .

L'après midi offrait aux vacanciers deux pôles d'animation : simulateurs de conduite et voiture tonneau :

Le simulateur 2 roues motorisés a permis aux vacanciers de bénéficier d'un moment riche en enseignements et en conseils relatifs à la conduite sur scooter. La version motocyclette du simulateur a également permis aux conducteurs de moto d'évaluer leur pratique. **Le simulateur de conduite 4-roues "Barracuda"** proposait aux campeurs plusieurs scénarios sur les fondamentaux de la conduite automobile

La voiture tonneau offrait un regard différent dans un contexte de vacances sur l'efficacité de la ceinture et surtout sur les différents objets qui envahissent souvent l'habitacle des voitures lors des trajets de vacances

L'agenda de la sécurité routière

Le 8 septembre 2015	Conférence débat au conseil des Sages à Egletons Contact Mairie d'Egletons référents sécurité routière 06 79 18 06 27
Le 12 septembre 2015	Le sport pour tous « Colorados » à MALEMORT Contact : 05 55 92 04 24
Le 29 septembre 2015	Réunion annuelle des correspondants scolaires cité administrative TULLE Contact : 05 55 21 83 70
Le 4 octobre 2015	Journée Sport et Nature au centre de Voutezac Contact 05 55 21 83 70
Rencontres de la sécurité du mercredi 7 au samedi 10 octobre 2015	
le 7 octobre 2015	Crash-test pédagogique place Martial Brigouleix à Tulle Contact : 05 55 21 83 70
Les 8 et 9 octobre 2015	Forum de la Prévention Routière à l'Espace Ventadour à Egletons Contact : 05 55 21 83 70
Le 9 octobre 2015	Présentation du concours de cocktail aux élèves du lycée René Cassin et du CFA des 13 Vents Contact : 05 55 21 83 70